



Inspecteur·trice de l'énergie

Vous participez à la mise en œuvre de la politique énergétique cantonale en vérifiant, sous l'angle technique, la bonne application de la loi sur l'énergie lors de demandes d'autorisation de construire.

L'Etat de Genève s'engage activement dans une gestion vertueuse des énergies et l'atteinte d'une société à 2000 watts. La réalisation de ces objectifs ambitieux fait intervenir des lois et des règlements qui s'appliquent aux nouvelles constructions comme aux transformations de bâtiments existants. Par l'analyse exigeante des demandes d'autorisation qui vous sont soumises, vous contribuez au développement responsable de notre canton.

Etes-vous le talent dont nous avons besoin ?

Vous êtes convaincu·e que la gestion vertueuse des énergies est essentielle à la décarbonation de nos sociétés. Votre formation vous permet d'analyser un dossier de construction sous l'angle technique, énergétique, économique et social. Vous aimez le dialogue avec les ingénieur·e·s et les architectes, que vous désirez accompagner dans leur maîtrise de nouvelles pratiques de construction responsables. Vous appréciez un métier qui se déroule en partie à l'extérieur, afin de contrôler sur les chantiers la bonne mise en œuvre des mesures énergétiques prévues dans le projet.

Type de contrat

Durée indéterminée

Taux d'activité

90 %

Entrée en fonction

01.01.2024

Conditions salariales

Classe 16

Lieu de travail

Office cantonal
de l'énergie
Rue du Puits-Saint-Pierre 4
1204 Genève



Votre activité

- Vous examinez sous l'angle technique et énergétique les demandes d'autorisation de construire en appliquant la procédure prévue.
- Vous conseillez les ingénieur·e·s et les architectes afin que leurs travaux soient conformes aux politiques énergétiques cantonales.
- Vous vérifiez sur les chantiers, en cours de construction, la bonne application des mesures énergétiques.
- Vous gérez plusieurs demandes d'autorisation à la fois.

- Vous participez à des projets d'importance: développement de quartiers, concepts énergétiques territoriaux, suivi de constructions innovantes en matière de production et de gestion de l'énergie.

Vos connaissances

- Vous êtes titulaire d'un diplôme d'ingénieur·e ETS ou EPF.
- Vous disposez d'une excellente connaissance des techniques du bâtiment en lien avec la production et la gestion de l'énergie.

Vos avantages

Vous intégrez une administration dont les valeurs essentielles sont le service public, le respect, l'intégrité, l'impartialité et la disponibilité et où l'égalité entre genres est garantie.

Vous profitez de prestations sociales de qualité, développez des compétences grâce à une offre en formation continue, et bénéficiez de possibilités d'évolution au sein du Département du territoire et de l'administration cantonale.



Intéressé·e ? Soumettez votre candidature sans attendre.